



Faculté Arts Lettres Langues
33, rue du Onze Novembre, Bât. G, R d C
F-42023 Saint Étienne - Cedex 2

DÉPARTEMENT DE LETTRES

ANTIQUITÉ ET HUMANITÉS

*Formation partagée
avec les Universités Lyon 2 et Lyon 3*



2020-2021

SOMMAIRE

	Pages
• Avant-propos	2
• Rentrée et calendrier universitaire	3
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres	4
• Enseignant-e-s statutaires du département	5
• Régime général des examens	7
• LICENCE ANTIQUITÉ ET HUMANITE	
• Semestre 1 de licence	9-16
Outils documentaires	11
• Semestre 2 de licence	17-21
• Semestre 3 de licence	22-27
• Semestre 4 de licence	28-32
Projet personnel et professionnel (PPP).....	32
• Semestre 5 de licence	33-41
• Semestre 6 de licence	42
Option préprofessionnalisante	39
• POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER	56
• Échanges internationaux	57
• Statuts du département de lettres	58
• Services universitaires	60
• Bibliothèque universitaire (BU)	62
• Services numériques pour étudiant-e-s.....	64
• Service des publications.....	65
• Plans.....	66

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres
peuvent être téléchargés en format .PDF
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**
 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

AVANT-PROPOS

RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

Le premier cycle (licence) comprend 6 semestres.

Le deuxième cycle (master) comprend 4 semestres.

Dès la première année de master, on peut commencer à présenter des concours de recrutement de l'Éducation nationale : concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (CAPES) et certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement en lycée professionnel (CAPLP).

L'agrégation se prépare après l'obtention du master 2.

SPÉCIFICITÉS DE LA LICENCE MUTUALISÉE ANTIQUITÉ ET HUMANITÉS

Trois universités, une licence co-accréditée

Depuis la rentrée 2011, la licence de lettres classiques (désormais Antiquités et Humanités) est un parcours mutualisé unissant les compétences des trois universités Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne, au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon.

Deux lieux d'enseignement : Lyon et Saint-Étienne

Toutes les UE et tous les cours de latin et de grec marqués « *mutualisation L2-L3-UJM* » ont lieu à Lyon (Campus des Berges du Rhône) le mercredi et le jeudi. Tous les autres ont lieu à Saint-Étienne lundi, mardi et vendredi.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (MyUJM)**.

Un **plan du campus Tréfilerie** et un **plan du Campus Berges du Rhône** (Lyon) sont reproduits à la fin du livret et peuvent être téléchargés en format .pdf depuis le site de l'Université :  <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :
 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le Lundi 06 septembre 2021 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 6 septembre 2021 au samedi 4 décembre 2021 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 17 janvier 2022 au vendredi 17 avril 2022 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 31 octobre au dimanche 7 novembre 2021

Noël : du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022

Hiver : du dimanche 20 février au dimanche 27 février 2022

Printemps : du dimanche 24 avril au dimanche 1^{er} mai 2022

Ascension : du jeudi 26 mai au soir au dimanche 29 mai 2022

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté arts, lettres, langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

La direction de la faculté arts, lettres, langues se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment G.

Directeur : M. Emmanuel MARIGNO ✉ emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant-e-s de lettres :

Service de la scolarité (examens) :

Mme Annette COMPEAU ☎ 04 77 42 13 20

annette.compeau@univ-st-etienne.fr

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant-e-s...) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeur et directrice du département : M. Pierre MANEN et M. Frédéric MARTIN-ACHARD

✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr ✉ frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

- grammaire française : M. Pierre MANEN
- langues anciennes : Mme Sandrine COIN-LONGERAY
- littérature comparée : M. Yves CLAVARON
- Littérature française : Mme Morgane KIEFFER

Coordinatrices de parcours :

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Sandrine COIN-LONGERAY
Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : NN
Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER
Grammaire française non spécialistes : Mme Aude LAFERRIÈRE
Humanités : Mme Sandrine COIN-LONGERAY
Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL : NN

Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE : NN

Référent numérique et pédagogie : M. Laurent POTTIER

Responsables du master mention « Lettres » :

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG
- Responsable du parcours Lettres et Arts : NN

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

ENSEIGNANT-E-S STATUTAIRE S DU DÉPARTEMENT DE LETTRES			
Mme AVELLANEDA Morgane	DC	Littérature française	morgane.avellaneda@gmail.com
Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	christelle.porte@univ-st-etienne.fr
Mme Marie BOUCHEREAU	DC	Littérature comparée	Marie.bouchereau@univ-st-etienne.fr
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	aline.canellis@univ-st-etienne.fr
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	yves.clavaron@univ-st-etienne.fr
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique	aude.laferriere@univ-st-etienne.fr
Mme Évelyne LLOZE	PR	Littérature française	evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	pierremanen@aol.com
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr
Mme Anne MARTINEAU	MCF	Littérature médiévale	anne.martineau@univ-st-etienne.fr
M. Jean Christophe PITAVY	MCF	Grammaire	jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	delphine.reguig@free.fr
M. Jean Marie ROULIN	PR	Littérature française	jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr
Mme Madeleine SAVART	DC	Langue Française	Madeleine.savart@uni-st-etienne.fr
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF	Littérature comparée	zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

Il est fait appel à d'autres professeur-e-s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes.

ATER : attaché-e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant-e contractuel-le

MCF : maître-sse de conférences

MCF (HDR) : maître-sse de conférences (habilité-e à diriger les recherches)

PR : professeur-e des universités

Enseignants de Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Étienne intervenant en Licence mutualisée

Universités Lyon 2 et Lyon 3

Grec	Latin
Pascale BRILLET-DUBOIS	Marine BRETIN-CHABROL (MC)
Catherine BROC-SCHMERZER	Bruno BUREAU (PR)
Pascale JOUANNA (MC)	Gille VAN HEEMS (MC)
Pascal LUCCIONI (MC)	Marie LEDENTU (PR)
Hélène OLIVIER (MC)	Christian NICOLAS (PR)
	Pascale PARE-REY (MC)

Université Jean Monnet – Saint-Étienne

Sandrine COIN-LONGERAY (MC)	Aline CANELLIS (PR)
Stavroula KEFALLONITIS (MC)	Florence GARAMBOIS (MC)

Les enseignants ont généralement une adresse e-mail du type prenom.nom@univ-lyon2.fr (ou: prenom.nom@mom.fr), prenom.nom@univ-lyon3.fr, prenom.nom@univ-st-etienne.fr.

Secrétariat Licence de Lettres classiques Lyon 2-Lyon 3-Saint-Étienne

Secrétariat commun : Anissa MOHAMMEDI

Université Lyon 3 - Faculté des Lettres et civilisations

7, rue Chevreul

69007 Lyon

Tél. : 04.78.78.77.42 ou 04.78.78.74.51

anissa.mohammedi@univ-lyon3.fr

Lundi : 14h-16h30, mardi-mercredi-jeudi : 09h-11h30

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :

<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.



Attention : les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers-es enseignant-e-s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.

LICENCE ANTIQUITÉS ET HUMANITÉS (Lettres Classiques)

Bibliographie (les étudiants doivent avoir en leur possession ces ouvrages usuels)

Pour tous, en L3, se procurer les œuvres au programme des cours « Auteurs grecs » et « Auteurs latins » (voir ci-dessous en S5 et S6).

GREC

- pour les DÉBUTANTS EN 1^E ET 2^E ANNÉES: J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
- pour les non débutants, dès le premier semestre, et pour les débutants, à partir du S4 : A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, Hachette. Ne pas acheter l'abrégé.
- pour tous, J. Bertrand, *Nouvelle grammaire grecque*, Ellipses. Attention ! Prendre l'édition la plus récente (2010) et ne pas confondre avec *La Grammaire grecque par l'exemple*, du même auteur. Les étudiants possédant déjà la grammaire de J. Allard et É. Feuillâtre ou celle d'É. Ragon et A. Dain ne sont pas tenus d'acheter celle de J. Bertrand.
- pour tous, à partir de la L3 : *Dictionnaire français-grec*, Hatier.

LATIN

- pour les débutants en L1 et L2 : S. Deléani, *Initiation à la langue latine et à son système. Manuel pour grands débutants*, SEDES 2011. Attention à **BIEN RESPECTER LA DATE DE PARUTION**. Un seul nom d'auteur est mentionné sur la couverture.
- pour les non débutants, dès le premier semestre, et pour les débutants, à partir du S3 :
 - R. Morisset & al., *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, Magnard, 1998 ;
 - F. Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette.
- pour tous :
 - civilisation : O. Maisani, J. Dautry, G. Hacquard, *Guide romain antique*, Paris, Hachette, 2006 ;
 - littérature latine : H. Zehnacker et J.-C. Fredouille, *Littérature latine*, Paris, PUF, 1998 ;
 - histoire romaine : il est conseillé d'avoir en sa possession un manuel d'histoire romaine de premier cycle (par ex. : M. Le Glay, J.-L. Voisin, Y. Le Bohec, *Histoire romaine*, Paris, PUF, 2002, ou M. Bordet, *Précis d'histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 1998).

ORGANISATION DU PREMIER SEMESTRE

UE1	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 - Tronc commun Outils doc/Méthodologie							4	1
TICE		4 présentiel + 6 en ligne		QCM sur poste + dossier Écrit 1 h coef. 1	Écrit 1h.	Écrit 1h.	1	1
Recherche documentaire Module BU		4 en ligne			Écrit 1 h	Écrit 1 h		
Méthodologie		18		Travaux en cours de semestre.	Écrit 2h.	Pas de rattrapage pour Régime continu	3	3
UE2	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 - Tronc commun Langues							4	1
Langue française		18		2 écrits de 45 mn	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	2	1
Langue vivante		18		Exercices notés en cours de semestre	Écrit: 1h.30	Écrit: 1h.30	2	1
UE3	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 - Tronc commun Culture générale							6	1
Humanités		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	3	1
Culture mythologique		18		- un exercice pratique	Écrit 1h.30	Écrit 1h.	3	1
UE4	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 - Tronc commun Repères historiques							4	1
Histoire littéraire	12	12		-Travaux en cours de semestre (coef.1) -Terminal écrit : 2h. (coef 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	
UE5	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE5 - Approche disciplinaire Lettres Classiques							6	1
Littérature française	12	20		Un exercice pratique Terminal écrit : 4h.	Écrit 4h.	Écrit 2h.	2	1
Histoire, littérature	12	6		Terminal écrit : 2h.	Écrit 2h.	Oral	2	1

et culture du Moyen Âge								
Civilisation grecque	18			2 travaux à la maison et un écrit sur table (40 mn)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	
UE6	C M	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE6 - Complément disciplinaire Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM)							6	1
Grec langue		36		CC	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	
Latin langue		36		CC	Écrit 1h.30	Écrit 1h30	3	

UE1 Tronc commun : Outils documentaires et Méthodologie

TICE

Public cible : Étudiant.es de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis: savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 10 TD

Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...

- travailler sur la plateforme Claroline Connect
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.beta.gouv.fr/>

- 1. Information et données**
Recherche d'information, gestion et traitement de données.
- 2. Communication et collaboration**
Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.
- 3. Création de contenus**
Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.
- 4. Protection et sécurité**
Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiants, notamment en régime bloqué, contact : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr

Méthodologie des études universitaires

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h sera consacré à la présentation des études universitaires au tout début du semestre.

Tutorat

Les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant-e-s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant-e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant-e-s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant-e-s en difficulté. Sélectionné-e-s par les enseignant-e-s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont en outre proches des étudiant-e-s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

UE2 Tronc commun : Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : M. Manen

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

Langue vivante

Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée

Allemand, espagnol ou italien — Cours de non spécialistes (semestres 1 à 6, voir emploi du temps « options »)

L'accent est mis sur l'entraînement à la compréhension de morceaux choisis d'auteurs modernes et d'extraits de presse présentant un intérêt littéraire ou documentaire, ainsi que sur des exercices de traduction (version) et d'expression écrite.

UE3 Tronc commun : Culture générale

Humanités

L'antiquité gréco-romaine fut la matrice des grands mouvements littéraires, philosophiques, scientifiques et sociétaux au sens large, dont hérita le monde occidental. La littérature, l'art et la civilisation européennes se sont en grande partie construites dans la lignée de cet héritage – ou en réaction. L'enseignement vise à faire connaître les bases du monde gréco-latin, pour bien comprendre la civilisation occidentale, médiévale et contemporaine. Le premier semestre donne des repères historiques, à travers l'étude des « grands personnages ».

Culture mythologique **Mme Schweitzer**

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

UE4 Tronc commun : Repères historiques

Histoire littéraire

XVI^e siècle

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI^e siècle, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais également des guerres de religion, il se poursuivra jusqu'à la poésie du début du XVII^e siècle et la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiants.

Il est indispensable que les étudiant.e.s lisent attentivement, le plus tôt possible et tout au long du semestre, les textes indiqués dans la liste de lecture. Une partie de l'évaluation évaluera la connaissance précise de ces textes, acquise personnellement par chaque étudiant.e.

Liste de lectures communiquée à la rentrée

UE5 Approche disciplinaire

Littérature française **M. Randomme**

Le cours propose l'étude de deux œuvres majeures des XVI^e et XVII^e siècles, qui relèvent d'une esthétique du fragment et de la compilation et qui s'inscrivent dans l'héritage de genres créés ou formalisés au Moyen Âge : l'*Heptaméron*, recueil de nouvelles composé par Marguerite de Navarre sur le modèle du *Decameron* de Boccace, et les *Fables* de Jean de La Fontaine, qui reprennent en la sublimant la tradition antique des apologues animaliers.

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. Gisèle Mathieu-Castellani, Paris, Librairie générale française (« Le Livre de Poche. Classiques »), 1999.

Jean de La Fontaine, *Fables*, éd. Jean-Charles Darmon et Sabine Gruffat, Paris, Librairie générale française (« Le Livre de Poche. Classiques »), 1971.

Histoire, littérature et culture du Moyen Âge **M. Radomme**

Le cours vise à initier les étudiant·e·s à la connaissance de la civilisation de l'Occident latin chrétien médiéval et à la compréhension de quelques-uns de ses aspects politiques, sociaux et culturels. Après une introduction historique générale à la période, le cours se concentrera sur la littérature française médiévale afin d'en présenter les principaux genres et les œuvres canoniques, examinés chronologiquement.

Lecture recommandée :

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, 3^e éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France (« Quadrige Manuels »), 2020. [Les éditions précédentes conviennent également.]

Civilisation grecque **Mme Kefallonitis**

- Géographie et sites archéologiques : visites virtuelles (vidéoprojections).
- Panorama historique, de l'époque archaïque à la domination romaine.
- L'idée de « démocratie » à Athènes : le « siècle de Périclès », le procès de Socrate.
- Citoyens et non-citoyens à Sparte et à Athènes.
- Éducation physique et intellectuelle à Sparte et à Athènes.
- Genre, sexe, sexualité dans le monde grec ancien.
- Rassemblements sportifs et artistiques ; Jeux Olympiques ; origines du théâtre occidental.
- Religion, cultes à mystères, magie et médecine.
- Arts et techniques : littérature, musique, danse, architecture, sculpture et peinture.

UE6 Complément disciplinaire (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

Langue grecque débutants :

Une fois l'alphabet grec maîtrisé, on apprendra les structures de base de la langue : morphologie, syntaxe, vocabulaire et on mettra en pratique les notions qui y sont abordées par des séries d'exercices portant sur la lecture, la morphologie, le vocabulaire, la traduction de phrases simples. L'objectif est d'acquérir à la fois des connaissances et une méthode de travail rigoureuse.

Contrôle des connaissances : CC

Langue grecque confirmés :

Ce cours s'adresse exclusivement aux étudiants qui ont commencé l'étude du grec au collège ou au lycée. Ceux-ci vont parfaire leur connaissance de la langue grecque en essayant de traduire pour commencer quelques courtes phrases construites autour de points grammaticaux importants qui feront l'objet d'un rappel durant le cours (par exemple l'emploi des démonstratifs et des pronoms personnels ; les différents types de subordonnées ; l'emploi du génitif absolu, l'utilisation des comparatifs et des superlatifs, l'emploi des coordinations et des négations...). Après quelques séances de remise à niveau grammatical et d'entraînement collectif, les étudiants se verront proposer tous les quinze jours un thème d'imitation à partir d'un texte grec dont la traduction sera fournie. Les étudiants n'ont pas besoin d'acheter de dictionnaire de thème car le vocabulaire nécessaire leur sera fourni (directement s'il s'agit de phrases isolées, ou indirectement grâce à un texte support). En revanche, il est demandé à chacun de posséder une grammaire pour permettre les révisions qui seraient nécessaires, ainsi qu'un dictionnaire Grec-Français (voir la bibliographie en début de brochure).

Contrôle des connaissances : CC

Langue latine débutants :

Apprentissage de la langue latine par l'approche grammaticale. Utilisation du manuel de S. Déléani (voir la bibliographie en début de brochure).

Contrôle des connaissances : CC

Langue latine confirmés :

Contrôle des connaissances : CC



RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

1 - CONTEXTE :

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiants de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenants : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'EVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

ORGANISATION DU DEUXIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 - Tronc commun Méthodologie							2	1
Méthodologie		18		Un exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 2)	Écrit 4h.	Écrit 2h.	2	
UE2	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 - Tronc commun Langues							4	1
Langue française		18		Un écrit 1h.30	Écrit 1h30.	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18		Voir Livret des Options			2	1
UE3	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3 - Tronc commun Culture générale							6	1
Humanités		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	3	1
Culture biblique		18		Un exercice pratique	Écrit 1h.30	Écrit 1h.	3	1
UE4	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 - Tronc commun Repères historiques							4	1
Histoire littéraire	12	12		Travaux en cours de semestre (Coef.1) Terminal écrit : 2h. (coef 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	

UE5	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE5 Approche disciplinaire Lettres Classiques	-						8	1
Littérature française	12	24		Un exercice pratique (coef. 1). Terminal écrit : 4h. (coef. 2)	Écrit 4h.	Écrit 2h	3	1
Littérature médiévale		15		Terminal écrit 2h	Écrit 2h.	Oral	2	1
Civilisation romaine UJM		18		Épreuves en cours de semestre (1h30)	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
UE6	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE6 Complément disciplinaire Lettres Classiques <i>(mutualisation L2-L3-UJM)</i>	-						6	1
Grec langues		36		CC	Écrit 1h30	Écrit 1h30	3	1
Latin langue		36		CC	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	1

UE1 Tronc commun : Méthodologie

Méthodologie

M. Vial

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant-e-s.

UE2 Tronc commun : Langues

Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à leur analyse syntaxique.

Langue vivante

Voir présentation semestre 1.

UE3 Tronc commun : Culture générale

Humanités

Cf. Semestre 1

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

Culture biblique

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur. Des fascicules comprenant des textes et des documents seront distribués en cours.

UE4 Tronc commun : Repères historiques

Histoire littéraire

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale par la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans cette riche période que l'on a qualifiée de « siècle de deux cents ans ». Le TD permettra d'accompagner les lectures des étudiant·e·s selon un calendrier précis remis en début de semestre.

La liste de lectures est indiquée à la rentrée.

UE5 Approche disciplinaire

Littérature française XVII^e et XVIII^e siècle

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature médiévale

M. Radomme

Œuvres au programme :

Pyrame et Thisbé – Narcisse – Philomena. Trois contes du XII^e siècle français imités d'Ovide, éd. et trad. Emmanuèle Baumgartner, Paris, Gallimard (« Folio classique », 3448), 2000.

Le poète latin Ovide est considéré par ses lecteurs médiévaux comme le *magister amoris* (« maître de l'amour »), entre autres pour ses œuvres érotico-didactiques, l'*Ars amandi* et les *Remedia amoris*. Notre cours se propose d'analyser l'influence d'Ovide sur la réflexion amoureuse des poètes courtois du XII^e siècle à travers l'étude de trois adaptations françaises de fables tirées des *Métamorphoses*, qui mettent en scène des figures d'héroïnes tantôt brûlantes d'amour, tantôt violemment confrontées à l'amour d'autrui.

Civilisation romaine
Mme Canellis ou mme Garambois

- «Ave Caesar» : spectacles et jeux à Rome (amphithéâtre et cirque).
- Rome, une société esclavagiste ?
- Problèmes et tracas de la vie quotidienne : la domus romana, Carpe diem, petits bonheurs et malheurs de la vie à Rome.
- L'habitat à Rome (domus, Insula, Villa Hadriana...)
- Les thermes romains
- La médecine à Rome
- La peinture romaine
- L'éruption du Vésuve
- La cuisine à Rome

UE6 Complément disciplinaire (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

Langue grecque débutants :

Dans le parcours de Licence, ce cours est le deuxième de quatre modules de grammaire grecque spécifiques aux hellénistes débutants. Il poursuit le travail engagé au semestre 1 dans le manuel de grec et met en place de nouvelles acquisitions en morphologie, syntaxe et vocabulaire.

Contrôle des connaissances : CC

Langue grecque confirmés :

Ce cours est composé d'exercices réguliers (versions et thème), suivis de corrigés détaillés, ainsi que d'exposés-fiches sur des points lexicologiques, stylistiques, morphologiques et/ou syntaxiques. Il permet l'appropriation de textes dont l'intérêt est certes grammatical, mais aussi littéraire et stylistique. En effet, la version est un exercice non seulement technique, mais aussi littéraire, pour lequel on doit toujours garder présent à l'esprit ce principe fondamental que « le texte a un sens » !

Contrôle des connaissances : CC

Langue latine débutants :

Initiation à la langue latine

Contrôle des connaissances : CC

Langue latine confirmés :

Entraînement régulier à la version et au thème latin

Contrôle des connaissances : CC

ORGANISATION DU TROISIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 Transversale -							5	1
Langue vivante		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	3
UE Libre I		18		<i>Voir livret « Options »</i>	<i>Voir livret « Options »</i>	<i>Voir livret « Options »</i>	2	2
PPP1 : présentation licence pro							Validat. s. 4	
UE2	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 Spécialisation Lettres Classiques -							10	2
Littérature française	12	18		1 oral et 1 écrit maison (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 1)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	4	
Dissertation		15		Un oral ou un écrit (coef 1) Terminal écrit 4h (coef 1)	Écrit 4h.	Écrit 4h	3	
Histoire Littéraire	18	6		Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h. (coef. 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	3	
UE3	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3- Spécialisation Langues anciennes (<i>mutualisation L2 – L3 – UJM</i>)							6	2
Langue grecque		36		CC	Ecrit 1h30	Écrit	2	
Langue latine		36		CC	Ecrit 1h30	Écrit	2	
Linguistique grecque		12		Terminal écrit 1 h.		Oral	1	
Linguistique latine		12		Terminal écrit 1 h.		Oral	1	

UE4	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 Spécialisation Antiquité <i>(mutualisation</i> <i>L2 – L3 – UJM)</i>							9	2
Littérature latine		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
Littérature grecque		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
Antiquité : histoire et société		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	

UE1 - Transversale

Langue vivante

Voir présentation semestre 1.

UE Libre I

À choisir par l'étudiant dans le livret « Options ».

PPP1

Voir descriptif ci-dessous.

UE2 – Spécialisation Antiquité et Humanités (Lettres Classiques)

Littérature française **XIX^e siècle**

Le programme sera communiqué à la rentrée

Dissertation

Initiation à la dissertation générale

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

Histoire littéraire **Mme Trahand**

De la Révolution à 1900

Le cours d'histoire littéraire a pour objectif de construire une connaissance des œuvres majeures, en les situant dans leur contexte – esthétique, historique, philosophique ou politique – de création et de réception. Prenant appui sur une liste de textes canoniques, il se développera en trois temps : la première partie sera consacrée au contexte général de la création littéraire, la deuxième à la manière dont la littérature intègre et restitue les caractéristiques

de la vie sociale du XIX^e siècle. Le dernier temps du cours sera consacré aux grands mouvements littéraires et esthétiques, de l'émergence du romantisme à l'esprit fin-de-siècle, et à l'évolution spécifique que connaissent les grands genres (roman, théâtre, autobiographie, poésie, essai) au XIX^e siècle.

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à lire les œuvres au programme dans les éditions recommandées ci-dessous, ou dans des éditions annotées et commentées, qui les guideront dans leur lecture.

Il est vivement conseillé aux étudiantes et aux étudiants de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

- Chateaubriand, *René*, éd. Jean-Claude Berchet, Le Livre de Poche [1802].
 Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, éd. A.-M. Meininger, Folio classique [1830].
 Victor Hugo, *Hernani*, éd. Olivier Decroix, Folio plus classiques [1830].
 Balzac, *Le Colonel Chabert*, éd. Stéphane Vachon, Le Livre de Poche [1832].
 Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, éd. Jacques Dupont, GF [1857].
 Zola, *Thérèse Raquin*, éd. François-Marie Mourad, GF [1867].
 Rimbaud, *Une saison en enfer*, in *Poésies*, éd. L. Forestier, Folio Classique [1873].
 Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, éd. Jacques Petit, Folio classique [1874].
 Flaubert, *Un coeur simple* in *Les trois contes*, éd. Pierre Marc de Biasi, GF [1877].
 Alfred Jarry, *Ubu roi*, éd. Patrick Besnier, GF [1896].

UE3 – Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

Grec parcours A :

S. Kefallonitis

Poursuite de l'apprentissage de la langue grecque. Après un temps de révisions des connaissances acquises en première année de licence, on poursuivra l'apprentissage de la langue grecque selon une progression régulière de leçons grammaticales accompagnées de l'étude d'exemples littéraires et d'exercices.

- J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
- Ch. Georgin, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hatier, [1^{re} éd. : 1927] 1997.

Grec parcours B :

H. Olivier

- travail de traduction.
- approfondissement grammatical en morphologie et en syntaxe sur les difficultés vues en version

Latin parcours A :

R. Loriol

Ce cours s'inscrit dans la continuité de la L1 : parcours à travers les textes et la langue, assortis d'exercices systématiques, afin d'amener les étudiants à la compréhension la plus aisée possible. Il proposera des fiches synthétiques sur tel point de grammaire et insistera particulièrement sur la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de base. Le travail conjuguera apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie sur la plateforme Moodle.

Latin parcours B :

G. van Heems

Linguistique ancienne :**a) Linguistique latine : J. Hadas-Lebel**

Initiation à la phonétique latine. Présentation de la théorie benvenistienne de la racine. Étude de l'évolution des principaux sons entre l'indo-européen et le latin.

Bibliographie (indicative) : P. Monteil, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1986 ; G. Serbat, *Les Structures du latin*, 1994 ; J. Collart et L. Nadjó, *Grammaire du latin*, Que sais-je? n°1234.

b) Linguistique grecque :**P. Luccioni**

Nous verrons les principaux traits de l'évolution du vocalisme grec ; nous présenterons les grands traits de la syntaxe des cas ; nous introduirons les notions de voix et de diathèse.

UE4 – Spécialisation Antiquité et Humanités (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)**Littératures anciennes****a) Littérature grecque :****P. Brillet-Dubois**

Le pouvoir de la parole. D'Homère à Isocrate, de la poésie orale à l'art des sophistes et à la rhétorique, on étudiera la place de la parole et du discours à la fois dans la culture grecque et dans les œuvres qu'elle a produites. On s'intéressera notamment à leur fonction poétique, historique, politique ou judiciaire: charmer un auditoire pour lui faire oublier ses maux, conseiller les princes, penser la réalité de façon rationnelle, dire l'idéologie de la cité, faire triompher une cause, etc.

b) Littérature latine :**F. Garambois**

Ce cours s'articule sur l'ensemble de l'année de L2, le descriptif global vaut pour l'ensemble du cours : *Amor improbus* : les élégiaques et Virgile

En promouvant *Amor* comme valeur unique de substitution aux vertus civiques et traditionnelles du *mos maiorum*, les poètes élégiaques romains ont lancé un débat qui se voulait moral autant que poétique : Virgile y a pris part dans des textes contre-élégiaques, où il pointe l'échec d'*amor* et de sa projection idéalisée. C'est ce dialogue littéraire que nous étudierons.

Au S3, le programme portera sur la notion d'*infelix amor* dans la poésie (en particulier élégiaque).

Antiquité, histoire et sociétés :**a) le monde grec :****S. Kefallonitis (séances 1 à 8) et H. Olivier (séances 9-12)**

Programme : chronologie et géographie de la Grèce antique ; arts et techniques ; institutions spartiates, institutions athéniennes ; le corps.

Descriptif : ce cours vise à présenter les cadres historiques et sociétaux qui déterminent les grandes phases et les grands thèmes de la civilisation hellénique antique et ce, dans toute leur extension chronologique et géographique, de manière à montrer que la civilisation grecque ne se limite pas à l'Athènes classiques des v^e et iv^e s. avant J.-C., mais qu'elle s'étend dans tous le bassin méditerranéen et au-delà, et qu'elle peut, dès la Licence, être étudiée depuis la civilisation cycladique à partir du iv^e millénaire av. J.-C., jusqu'à la fermeture des écoles philosophiques grecques non-chrétiennes par Justinien en 529, date traditionnellement considérée comme celle de la fin de l'Antiquité.

Les thèmes au programme seront étudiés à partir de dossiers diversifiés, composés non seulement de sources textuelles, littéraires ou non, mais aussi d'autres catégories de documents qui contribuent à l'étude de l'Antiquité, en mettant à profit les acquis de l'épigraphie, de l'histoire de l'art ou de l'archéologie. Dans une perspective affirmée d'interdisciplinarité, les thèmes seront traités notamment à travers des enjeux historiques, philosophiques, anthropologiques et pragmatiques.

b) le monde romain :

A. Fraisse

- le pouvoir à Rome, de la république à l'empire.
- la société romaine et la question de l'esclavage
- Rome et son empire

ORGANISATION DU QUATRIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 - Transversale							6	1
Langue vivante		18		Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	3
UE Libre II		18		<i>Voir livret UE Libres</i>	<i>Voir livret UE Libres</i>	<i>Voir livret UE Libres</i>	2	2
PPP2		5,5 + Cap Avenir					2	2
UE2	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 – Spécialisation Lettres Classiques							9	2
Littérature française	12	18		1 oral et 1 écrit à la maison (coef. 1) Terminal écrit : 4h. (coef. 1)	Écrit 4h.	Écrit 4h.	3	3
Dissertation		15		Un oral ou un écrit (coef 1) Terminal écrit 4h (coef 1)	Écrit 4h	Écrit 4h	2	
Histoire Littéraire	18	6		Travaux en cours de semestre (coef. 1) Terminal écrit : 2h. (coef. 3)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	4	4
UE3	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE3- Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2 – L3 – UJM)							6	2
Langue grecque		36		CC	Ecrit 1h30	Écrit	2	
Langue latine		36		CC	Ecrit 1h30	Écrit	2	
Linguistique ancienne Grecque Latine		12 12		Terminal écrit 1 h. Terminal écrit 1 h.		Oral	2	
UE4	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE4 –Spécialisation Antiquité (mutualisation L2 – L3 – UJM)							9	2
Littérature latine		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
Littérature grecque		18		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	
Antiquité : histoire et société		36		CC	Ecrit 1h30	Oral	3	

UE1 – Transversale

Langue vivante

Voir présentation semestre 1

Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme S4 : Utopia-Dystopia

1. George Orwell, *Animal Farm* (1945)
2. Extraits
 - Thomas More, *Utopia* (1516)
 - Thomas Hobbes, *Leviathan* (1651)
 - Jonathan Swift, *Gulliver's Travels* (1726)

UE Libre II

À choisir par l'étudiant dans le livret « Options ».

PPP2

Voir descriptif ci-dessous,

UE2 – Spécialisation Antiquité et Humanités

Littérature française

Mme Kieffer

XX^e-XXI^e siècles

« Les histoires d'amour finissent mal (en général) »

Un parcours à travers les XX^e-XXI^e polarisé autour de deux romans d'amour, l'un considéré comme un monument du patrimoine littéraire français (*Un amour de Swann*) et l'autre inscrit dans la période de « l'extrême-contemporain » (*Ça raconte Sarah*), qui nous permettra – entre autres – d'aborder des enjeux théoriques et d'histoire littéraire autour de la constitution du romanesque sentimental, de ses canons et grands exemples. Nous lirons également chaque semaine un nouvel extrait d'autres œuvres de cette période, pour varier les auteur·rices, les genres et les perspectives.

À lire avant le début du cours : Marcel Proust, « Un amour de Swann », dans *Du côté de chez Swann* (présentation Bernard Brun et Anne Henschberg Pierrot ; préface Jean Milly), Flammarion, 2019.

À lire en cours de semestre : Pauline Delabroy-Allard, *Ça raconte Sarah*, Éditions de Minuit, coll. « Double », [2018] 2020.

Une bibliographie critique sera distribuée en cours pour accompagner vos lectures.

Dissertation

Initiation à la dissertation générale

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

Histoire littéraire et lectures
Mme Lloze

XX^e-XXI^e siècles

Giraudoux, *Électre*
 Beckett, *En attendant Godot*
 Du Bouchet, *Dans la chaleur vacante*
 Rouzeau, *Pas revoir* suivi de *Neige rien*
 Giono, *Un roi sans divertissement*
 Malraux, *La Condition humaine*
 Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*
 Semprun, *L'Écriture ou la vie*
 Condé, *Traversée de la mangrove*
 Germain, *L'Enfant-Méduse*

UE3 – Spécialisation Langues anciennes (mutualisation L2-L3-UJM ; cours à LYON)

Grec parcours A :

P. Brillet-Dubois et Jean-Roch Letellier

Poursuite de l'apprentissage de la langue. Le cours est partagé en deux séances: l'une est dédiée à l'apprentissage des faits grammaticaux nouveaux (morphologie, syntaxe) et à des exercices d'application, l'autre à la pratique de la version.

Grec parcours B :

P. Jouanna

Le cours de langue grecque est structuré en deux temps:

- Correction d'une version rendue ou travail dirigé sur texte préparé. Fiches d'approfondissement grammatical en morphologie et en syntaxe sur les difficultés vues en version. Exercices divers: application, rétroversion, thème.
- Lecture cursive d'un texte suivi (corpus fourni): Xénophon, *Apologie de Socrate*

Acquisition du vocabulaire grec fondamental, repérage rapide dans la phrase grecque.

NB: les instruments de travail seront présentés à la rentrée.

Latin parcours A :

B. Bureau

Ce cours s'inscrit dans la continuité de la L1 : parcours à travers les textes et la langue, assortis d'exercices systématiques, afin d'amener les étudiants à la compréhension la plus aisée possible. Il proposera des fiches synthétiques sur tel point de grammaire et insistera particulièrement sur la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe de base. Le travail conjuguera apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie sur la plateforme Moodle.

Latin parcours B :

C. Nicolas

- Travail de traduction de textes de difficulté progressive en prose et en vers.
- Exercices de compréhension rapide et de rétroversion.

- Exercices de manipulation grammaticale (y compris du français au latin).
- Entraînement à la lecture cursive (compréhension rapide).

Linguistique ancienne :

a) partie grecque :

Initiation à la linguistique historique du grec ancien : phonétique (systèmes consonantique et vocalique) morphologie (formation des thèmes temporels).

b) partie latine :

UE4 – Spécialisation Antiquité (mutualisation L2-L3-UJM -- LYON)

Littératures anciennes

a) Littérature grecque :

P. Luccioni

Cette année, nous essaierons, à partir d'une sélection de textes, de donner un panorama des lectures d'"Homère" par les Grecs : comment *l'Iliade* et *l'Odyssée* ont-elles été lues (ou entendues) depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de l'Empire ?

b) Littérature latine :

D. Vallat

Pour le descriptif global, voir S3. Le cours de S4 portera sur « Virgile et les élégiaques: un dialogue littéraire ».

Antiquité histoire et sociétés :

a) Partie latine :

M. Bretin-Chabrol

À partir de documents distribués et présentés en cours, nous travaillerons sur trois grands thèmes: la religion romaine traditionnelle (principes, calendrier, les lieux et les rituels); la maison romaine (à la ville ou à la campagne; son ornementation; ses jardins); la famille et l'éducation.

b) partie grecque :

Faire société, avec les dieux

Thème général décliné en 3 sous-thèmes qui se recoupent, la dimension religieuse étant toujours présente, au premier ou à l'arrière-plan :

- La religion dans la société : des lieux et des rituels
 - à l'échelle de la cité : l'exemple d'Athènes : types de cultes et de sanctuaires. Répartition dans la cité (en ville et à la campagne)
 - à une échelle régionale : Délos sanctuaire des Ioniens (et des Athéniens)
 - un exemple de sanctuaire panhellénique : Delphes
- *Agôn* : esprit de compétition ; les concours (de toutes espèces) ; la célébration de la victoire et des vainqueurs
- Formes genrées de sociabilité et rituels : le banquet ; les Thesmophories ; les *Adônia*

Objectifs

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Déroulement du module (5h30 en groupe, 2h Cap Avenir)

Étape 1 : Enseignant-e en groupe (environ 12 étudiant-es par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant-e-s et distribution des fiches.

Étape 2 : Cap Avenir (2 h.)

- Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d'un-e professionnel-le de l'orientation. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant-e en groupe Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

- Réalisation d'une interview

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel. Selon la disponibilité des professionnels, l'interview peut se faire directement, par e-mail ou par webcam.

Étape 4 : Enseignant-e en groupe (en fin de semestre)

- Un oral

Chaque étudiant-e présente son projet oralement en dix minutes environ, éventuellement avec un support visuel (PowerPoint).

- Un écrit (remis à l'enseignant-e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse en une page recto verso minimum où l'étudiant-e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant-e (points de pénalités pour absences non justifiées)
- la séance de présentation orale rendant compte de la démarche entreprise
- la synthèse écrite

Les étudiant-e-s inscrit-e-s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant-e responsable de semestre ou d'année.

Pas d'examen de rattrapage.

ORGANISATION DU CINQUIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Spécialité Lettres							9	2
Littérature française - <i>cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s. - <i>cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s.	12	6		Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	
	12	6		Exercice pratique (coef. 1) - terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours		
Littérature latine (<i>mutualisation L2 – L3 – UJM</i>)	24			Terminal oral		Oral	3	
Littérature grecque (<i>mutualisation L2 – L3 – UJM</i>)	24			Terminal oral		Oral	3	
UE2 -A	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 A- Module Premier degré (PE)							9	2
Grammaire et didactique de la langue		24		- travaux écrits	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	1
Synthèse de documents		18		- un écrit ou un oral (coef. 1) - terminal écrit : 2h.30 (coef. 1)	Écrit 2h.30	Écrit 2h.30	3	1
Culture générale		18		- Oral et tests de connaissance	- écrit : 1h.30	Écrit 1h.30	3	1
UE2 - B	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 B- Module Second degré Lettres							9	2

PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

UE1 Spécialité Lettres

Littérature française

Cours A et B à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle Mme Rajchenbach

Joachim du Bellay, *Les Regrets*

"Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome en Rome n'aperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme."

Ancienne maîtresse du monde antique, capitale de la chrétienté, Rome cristallise la déception de Du Bellay lorsqu'il découvre la ville déchue: les troupeaux paissent désormais sur le forum et la cour papale est gangrenée par les intrigues. Nous étudierons les différentes facettes du recueil des *Regrets* (élégiaque, satirique et encomiastique) et, partant, la naissance d'un nouveau genre poétique qui éclipse les recueils d'Amours et connaît une postérité féconde.

Édition: Joachim du Bellay, *les Regrets, suivis des Antiquités de Rome et du Songe*, éd. François Roudaut, Livre de Poche, 2002.

Les étudiant·e·s doivent avoir lu l'ouvrage pour le premier cours et l'apporter à chaque séance.

Littérature du XVII^e siècle

M. Roche

Le théâtre classique : les tragédies romaines de Racine

« Ah ! que sous de beaux noms cette gloire est cruelle ! » En choisissant un type de sujets qui semblait jusque-là l'apanage de Corneille, en reprenant jusqu'aux mots-clés de son illustre rival, Racine affirme sa manière propre et met en scène un système de valeurs radicalement différent. Nous verrons comment la dramaturgie de ces trois pièces implique une autre définition du tragique et favorise une nouvelle vision de la condition humaine.

Racine, *Britannicus, Bérénice, Mithridate* (édition au choix)

Corpus complémentaire à lire avant le premier cours : Corneille, *Cinna, Polyeucte, Rodogune*.

Littérature du XVIII^e siècle

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XIX^e siècle

M. Roulin

Mémoires d'outre-tombe (Livres I à XII et XIX à XXIV) : du récit d'enfance à l'épopée napoléonienne.

Mémoires d'outre-tombe constitue un des chefs d'œuvre de l'écriture autobiographique, auxquels Proust entre autres, rendra un hommage appuyé. Nous aborderons ce texte à travers plusieurs entrées : la poétique du récit d'enfance et du souvenir, l'écriture de l'exil et du voyage et la relation entre le « moi » et l'histoire. Ainsi, dans les premiers livres de *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand a fait du récit de son enfance, depuis sa naissance à Saint-Malo, aux sons de l'océan balayé par la tempête, jusqu'à son adolescence tourmentée au château de Combourg, un véritable mythe littéraire. Il est aussi l'un des rares romantiques à être allé en Amérique, dont il a été un de derniers à explorer la face sauvage, dans l'immensité des paysages ou dans le tableau des dernières tribus indiennes. Appartenant à la génération qui a traversé la Révolution, il s'est dépeint comme une figure de l'exil, à la fois politique et ontologique, celle d'un sujet hors du cours de l'Histoire et du temps. Opposant sous l'Empire, il a pourtant fait de la vie de Napoléon une épopée, qui a contribué à la légende.

Texte :

François-René de CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. J.-Cl. Berchet, Le livre de Poche Classiques, t. I et t. II.

Littérature du XX^e siècle

Mme Lloze

Dire le réel familial, social, historique

Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve, La Leçon et Rhinocéros* (Folio)
Jean Rouaud, *Les Champs d'honneur* (Minuit poche)

Entre la critique des pouvoirs et des savoirs par le burlesque, la dérision et la caricature subversive chez Ionesco et l'analyse pleine d'humour et de tendresse des liens familiaux bouleversés par l'Histoire chez Rouaud, nous étudierons certaines des manières dont la littérature, proche en cela d'une démarche toute politique, évoque les réalités sociales et historiques de notre temps.

Entre « théâtre de l'absurde » et « roman familial », il s'agira bien sûr ici, encore une fois, de travailler les rapports entre fiction et réel, imaginaire et vérité, esthétique et éthique.

N.B. : Deux séances devraient être assurées par Nathalie Watteyne (Université de Sherbrooke, Québec) qui présentera, à partir d'extraits de textes fournis en dossier, certaines des spécificités majeures de la littérature québécoise du XX^e.

Littérature grecque : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

C. Broc-Schmezer

Odyssée, Chant XIII

Après un rappel des grands traits de la question homérique, le cours visera à faire entrer véritablement dans la musique et dans la langue d'Homère, en procédant à la traduction et au commentaire du chant XIII, où Ulysse termine son séjour chez les Phéaciens et aborde à Ithaque. Pour l'examen, il sera demandé de bien connaître l'Odyssée (en Français...) et d'être capable de traduire et de commenter une vingtaine de lignes choisies dans l'ensemble du Chant XIII.

Bibliographie : J. Bérard, H. Goube, R. Langumier, Homère, *Odyssée* (chants I, V-VII, XI-XII, XIV, XXI-XXIII), Classiques Hachette, 4e éd., 1985 ; Homère, *L'Odyssée*, trad. de Philippe Jaccottet, La Découverte, 1982 ; S. Saïd, *Homère et l'Odyssée*, Belin, Sujets, 1998 ; J. de Romilly, *Homère, Que sais-je ?*, PUF, 2014/1985

Littérature latine : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

A. Canellis

Le cours proposera une série de textes des Pères de l'Église, en particulier de Jérôme de Stridon et d'Ambroise de Milan.

Les textes assez longs seront fournis en latin et en traduction française ; seule une courte partie sera à traduire ; le reste du texte pourra être lu, cursivement, en cours.

UE2 A – Module Premier degré

Grammaire et didactique de la langue

Mme Laferrière

Ce cours propose une préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (deuxième partie : « Connaissance de la langue ») en faisant alterner révisions méthodiques en langue française et entraînements à l'épreuve-type (questions orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales...).

Quelques éléments bibliographiques :

- Kannas Claude, *Bescherelle. L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte (dir.), *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Mercier-Leca Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, 2^{ème} édition, Armand Colin, « Cursus », 2010.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, 7^{ème} édition, Paris, PUF, 2018.

Synthèse de documents

Mme Bouanda

Préparation à l'épreuve de synthèse du CRPE à partir de textes portant sur des thèmes divers et permettant d'aborder quelques problématiques de la culture générale.

Culture générale

M. Blandin

Ce cours a pour but un renforcement de la culture générale des étudiant-e-s. Il sera particulièrement utile à celles et ceux qui se destinent à passer les concours d'enseignement, notamment aux futur-e-s professeur-e-s des écoles ; on s'attachera à travailler sur des sujets que ces dernier-e-s pourront être amené-e-s à enseigner. Ce cours est également recommandé à toutes celles et tous ceux qui préparent un concours administratif.

UE2 B – Module Second degré Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

Langue grecque pour spécialistes : jeudi 14h-17h

J. Schneider

Proposition de versions grecques (avec phrases de thème d'imitation) et d'exercices de lecture cursive, en reprenant ou complétant les acquis grammaticaux des deux premières années.

Langue latine pour spécialistes : mercredi 13h-16h

S. Giovanni

Linguistique ancienne :**a) linguistique grecque : jeudi 10h-11h****S. Coin-Longeray**

Poursuite de l'apprentissage de la phonétique (voyelles) et de la morphologie, notamment nominale.

b) Linguistique latine : mercredi 16h-17h30 J. Hadas-Lebel

Ce cours propose une initiation à la morphologie nominale (les cinq déclinaisons) et verbale (les cinq conjugaisons) du latin classique. Grâce à la comparaison avec d'autres langues indo-européennes (surtout avec le grec), on essaiera de comprendre comment les systèmes nominal et verbal du latin se sont formés.

UE3 – Langue vivante**M. Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammairale : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme S5 : The Meaning of Nonsense

1. L. Carroll, *Alice's Adventures in Wonderland*, (1865)
2. Extraits
 - James Joyce, *Finnegans Wake* (1939)
 - Samuel Beckett, *Endgame* (1957)
 - S.T. Colderidge, *Biographia Literaria; or Biographical Sketches of My Literary Life and Opinions* (1817)

LV1 – Allemand, espagnol ou italien.**UE4 – Option Lettres classiques****Histoire de la langue****M. Manen**

Texte : *Le Roman de la Rose*, éd. A. Strubel, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », 1992.

Étude grammaticale : Le groupe nominal.

- Morphologie en diachronie : Formation des morphèmes flexionnels et des alternances de bases.

- Syntaxe : L'emploi des possessifs. L'emploi des démonstratifs.

- Phonétique : Évolution spontanée des voyelles. Évolution spontanée des consonnes finales. Sonorisation et spirantisation des consonnes intervocaliques. La vocalisation de [l] implosif et l'évolution conditionnée de la voyelle précédente. La nasalisation.

- Lexicologie : étude synchronique et diachronique de quelques vocables (prog. à préciser).

Évaluation sous la forme de deux devoirs en classe.

OU**Littérature médiévale****M. Radomme**

Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, éd. et trad. Armand Strubel, Paris, Librairie générale française (« Le Livre de Poche. Lettres gothiques », 4533), 1992.

Immense « best-seller » de la littérature française médiévale, le *Roman de la Rose* est une œuvre à deux têtes. La première partie, due à Guillaume de Lorris, constitue la transposition allégorique la plus aboutie des codes éthiques et poétiques de la *fin'amor*. La seconde partie, écrite par Jean de Meun, offre une sorte d'abrégé de tout ce qu'un esprit éclairé du XIII^e siècle doit savoir sur l'amour, les femmes, la politique, la cosmologie, la philosophie antique ou l'argent. Entre les deux poèmes – dont le second fait mine de poursuivre le premier pour mieux le dénaturer –, il y a la distance qui sépare le poète de cour du maître d'université : à celui-là, les attermoissements délicats du discours amoureux ; à celui-ci, les doctes subtilités du raisonnement scolastique.

UE5 - Préprofessionnalisation

OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Semestre 5 :

CM 18 h, « Histoire du système éducatif », M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

Contrôle des connaissances : travail à la maison ; rattrapage : un oral.

TD 18 h,

Contrôle des connaissances : continu : un écrit (coef. 1) + un terminal écrit (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

Semestre 6

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile, certificat médical (voir la rubrique « précisions importantes » ci-dessous).

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, Mme Pujolas

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsabilité administrative :

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative :

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

PCL OPTION PREPROFESSIONNALISATION ENSEIGNEMENT DU 2ND DEGRE

Histoire et théories des genres

Mme kieffer

Le but de ce cours est de comprendre la hiérarchisation des œuvres telle qu'elle s'opère historiquement selon des catégories de genres (de la *Poétique* d'Aristote aux débats contemporains sur l'éventuelle agonie des genres), de discerner les principaux critères de classification dans leur dimension descriptive et prescriptive et de mettre à l'épreuve, à l'aide d'exemples tirés d'un corpus proprement littéraire, la pertinence des lignes de partage établies théoriquement.

Lectures conseillées (une liste de ressources plus étoffée sera proposée au début du semestre) :

Dominique Combe, *Les Genres littéraires*, Hachette supérieur, coll. « Contours littéraires », 1992.

Marielle Macé, *Le genre littéraire*, Paris, Garnier Flammarion, coll. « Corpus », 2004.

Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique du Master 2 Recherche)

Séminaire spécifique de l'THRIM (date à venir)

OPTION FLE

Voir le descriptif plus bas.

ORGANISATION DU SIXIÈME SEMESTRE

UE1	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE1 – Spécialité Lettres							9	2
Littérature française - <i>cours A</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s. - <i>cours B</i> : à choisir parmi Litt. XVI ^e , XVII ^e , XVIII ^e , XIX ^e , XX ^e s.	12	6		Exercice pratique (coef. 1) Terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	
	12	6		Exercice pratique (coef. 1) - terminal écrit : 4h., commun aux 5 cours (coef. 2)	1 écrit à rendre (coef 1) et 1 terminal écrit commun : 4h. (coef 2)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours		
Littérature latine (mutualisation L2-L3-UJM)	24			Terminal oral		Oral	3	
Littérature grecque (mutualisation L2-L3-UJM)	24			Terminal oral		Oral	3	
UE2 - A	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 A- Module Premier degré							9	2
Grammaire et didactique de la langue		24		Travaux écrits	Écrit 1h.30	Écrit 2h.	3	
Culture générale		18		Écrit en cours de semestre	Écrit 1h.30	Écrit 1h.30	3	
Mathématiques		18		Écrit en cours de semestre	Écrit 1h 30	Écrit 1h 30	3	
UE2 - B	CM	TD	TP	Régime continu	Régime bloqué	Rattrapage	Ects	Coef.
UE2 B- Module Second degré Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM)							9	2
Langue grecque		30		Terminal écrit 4h		Oral	3	

PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

UE1

Littérature française

Cours A et B à choisir parmi :

Littérature du XVI^e siècle

Mme Lloze

La nouvelle au XVI^e

Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*

Recueil de nouvelles dans la lignée du *Décameron* de Boccace, *L'Heptaméron*, œuvre majeure du XVI^e, propose à la lecture des nouvelles tant tragiques que comiques, accompagnées de débats dans lesquels s'élabore une réflexion, toujours polyphonique, sur la condition humaine.

Nous aurons à cœur ici d'étudier, dans le contexte de la Renaissance (cf. Querelle des femmes, Evangélisme, tradition des fabliaux et du débat médiéval, Humanisme, ...), non seulement le tableau des mœurs du temps que nous offre M. de Navarre, à travers une enquête psychologique, philosophique et morale approfondie traitant surtout de l'amour, mais également l'originalité de ce texte, que l'on peut déjà considérer comme une véritable « œuvre ouverte ».

Littérature du XVII^e siècle

M. Roche

Libertinage et fantaisie comique : le cas Cyrano

Avec ses deux romans de *L'Autre Monde*, Cyrano de Bergerac (1619-1655) invente une forme littéraire originale, profondément instable. Si nombre de trouvailles relèvent encore de l'esthétique de la pointe, qui n'est, on le sait, pas d'accord avec la raison, les agréables jeux de l'esprit ne sont pas gratuits pour autant. Cyrano semble en effet concevoir l'imagination et la fantaisie comique comme le complément indispensable, voire le moteur de l'activité philosophique.

Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires de la Lune et du Soleil*, éd. Madeleine Alcover, Champion Classiques, 2004.

Littérature du XVIII^e siècle

Le programme sera communiqué à la rentrée.

Littérature du XIX^e siècle

M. Roulin

***Illusions perdues* : le roman balzacien du roman**

Dans *Illusions perdues*, Balzac raconte le parcours de Lucien de Rubempré, jeune poète qui, d'Angoulême, monte à Paris faire une carrière d'écrivain. Une carrière qui se construit grâce au sacrifice d'une sœur, à l'appui d'un ami fidèle et à des amours pas toujours désintéressées. Balzac y fait de la création romanesque la matière même de son roman, au point qu'il le qualifiera d'« œuvre capitale dans l'œuvre ». Il dresse un tableau du monde littéraire au début du XIX^e siècle, et propose une réflexion sur les souffrances de l'artiste, sur la poétique du roman comme sur sa fabrication matérielle et sa diffusion, par la presse notamment. Nous analyserons ce roman majeur de *La Comédie humaine* en nous concentrant en particulier sur la conception romanesque et sur la vision de l'écrivain et de la littérature qui s'en dégage.

Texte :

- Honoré de BALZAC, *Illusions perdues*, éd. Ph. Berthier, GF, 2010.
- Textes de Balzac sur le roman (fascicule).

Littérature du xx^e siècle

Mme Kieffer

Littérature exposée, littérature adressée : autour d'Olivia Rosenthal

Ce cours se présente comme une étude de cas, pour une introduction à des enjeux fondamentaux de la littérature française contemporaine. Il est centré sur le travail d'Olivia Rosenthal (1965-), qui associe écriture narrative, écriture essayistique à tendance autobiographique, récits de témoignages, et enfin, résidences d'artiste et performances publiques. Cette plasticité essentielle pose la question des *lieux* de la littérature aujourd'hui (notamment lorsqu'elle naît hors du livre), et de ses *media* – de l'écriture à la voix, de la fiction à l'entretien inspiré des méthodes de la sociologie.

Liste de lectures

À lire avant le début du cours : Olivia Rosenthal, *Que font les rennes après Noël ?* [2010], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2012.

À lire en cours de semestre : Olivia Rosenthal, *Ils ne sont pour rien dans mes larmes*, Paris, Verticales. coll. « Minimales », 2012.

Une bibliographie critique sera proposée au début du semestre pour vous accompagner dans vos lectures.

Littérature grecque : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

J. Schneider

Le cours proposera six séances sur Démosthène, Sur les affaires de la Chersonèse, dans le volume II de l'édition CUF des Harangues (6 séances) et six séances sur Lucien, Timon ou le misanthrope, dans le volume III de l'édition CUF de Lucien.

Littérature latine : (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

B. Bureau

Claudien, de Raptu Proserpinae (L'enlèvement de Proserpine).

L'œuvre, inachevée à la fin du livre 3, raconte le mythe de Proserpine et Pluton et la quête de Cérès pour retrouver sa fille. C'est à la fois une épopée mythologique et sans doute une sorte de manifeste en faveur des cultes traditionnels. L'œuvre sera lue intégralement, sous la forme de segments longs, dans lesquels on expliquera en détail un extrait d'une trentaine de vers et traitera le reste sous forme d'étude littéraire.

NB-les préfaces ne font pas partie des textes au programme : elles seront lues, mais ne feront pas partie des textes d'examen.

Le texte est disponible sur le site Musisque deoque (<http://www.mqdq.it/public/index/index>) à compléter par l'édition de la CUF (J.-L. Charlet).

UE2-A Module Premier degré

Grammaire et didactique de la langue

Mme Laferrière

Ce cours propose une préparation à l'épreuve écrite de français du CRPE (deuxième partie : « Connaissance de la langue ») en faisant alterner révisions méthodiques en langue française et entraînements à l'épreuve-type (questions orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales...).

Quelques éléments bibliographiques :

- Kannas Claude, *Bescherelle. L'orthographe pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte (dir.), *Bescherelle : la conjugaison pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Laurent Nicolas, Delaunay Bénédicte, *Bescherelle. La grammaire pour tous*, Paris, Hatier, 2012.
- Mercier-Leca Florence, 35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés, 2ème édition, Armand Colin, coll. "Cursus", 2010.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, *Grammaire méthodique du français*, 7^{ème} édition, Paris, PUF, 2018.

Culture générale

Ce cours a pour but un renforcement de la culture générale des étudiant-e-s. Il sera particulièrement utile à celles et ceux qui se destinent à passer les concours d'enseignement, notamment aux futur-e-s professeur-e-s des écoles ; on s'attachera à travailler sur des sujets que ces dernier-e-s pourront être amené-e-s à enseigner. Ce cours est également recommandé à toutes celles et tous ceux qui préparent un concours administratif.

Mathématiques

Ce cours fait suite à celui offert dans le cadre de la préprofessionnalisation au semestre 5. Préparation au concours du CRPE et au métier de professeur des écoles.

UE2 – B Module Second degré Lettres Classiques (mutualisation L2-L3-UJM ; Cours à LYON)

Langue grecque pour spécialistes : version et lecture cursive P. Jouanna

La première partie du cours est un entraînement à la version grecque, suivant le rythme d'une version par quinzaine d'un niveau de difficulté progressif (longueur, langue). Le cours de version est complété par des exercices de rétroversion et de thème d'imitation à partir des textes proposés.

La seconde partie du cours est consacrée à la lecture cursive d'extraits suivis de deux œuvres:

Poésie dramatique: Euripide, *Iphigénie à Aulis*

Prose attique: Isocrate, *Éloge d'Hélène*

L'objectif de ce cours est de traduire oralement à un rythme rapide les extraits afin d'apprendre à entrer rapidement dans la phrase grecque. Les textes ne feront pas l'objet d'un commentaire littéraire; il sera donc demandé aux étudiants de les avoir lus en traduction au préalable. Le corpus des extraits sera fourni en début de semestre.

L'ensemble de ce cours de langue grecque pour spécialistes a une finalité triple: l'acquisition de vocabulaire courant, la familiarisation aux tours syntaxiques les plus courants, le travail littéraire de traduction proprement dit.

Instruments de travail:

1. Une grammaire normative. Au choix: Ragon-Dain, Allard et Feuillâtre, J. Bertrand. Si vous hésitez, une description plus précise de chaque ouvrage vous sera faite lors du premier cours.
2. BIZOS, M., *Syntaxe grecque*, Paris, 1947 (régulièrement rééditée depuis)
3. Dictionnaire bilingue de A. BAILLY

Langue latine pour spécialistes :

F. Garambois

Dernière phase de la progression dans l'acquisition de la langue latine, ce semestre est surtout consacré à la traduction des textes (le commentaire et l'histoire littéraire n'interviennent que secondairement) ; il est l'occasion de vérifier en situation de texte les acquis grammaticaux des années précédentes.

Linguistique ancienne :

a) linguistique grecque : jeudi 14h-15h30

I. Boehm

Compléments et renforcement des connaissances en linguistique diachronique de la langue grecque, phonétique, morphologie (nominale et verbale) et syntaxe. Ce sera l'occasion d'appliquer ces connaissances à des textes de poésie archaïque (Homère, Hésiode).

b) Linguistique latine : mercredi 13h-14h

J. Hadas-Label

Ce cours propose une histoire du latin à partir des origines pré-littéraires de cette langue (documents épigraphiques) jusqu'à l'époque tardive (IV^e siècle apr. J.-C.). Notre approche consistera à montrer les caractéristiques fondamentales d'un certain nombre de textes représentatifs, qui seront étudiés en fonction des changements phonétiques et morphologiques, ainsi que des variations sociolinguistiques.

UE3 – Langue vivante

Langue vivante

LV1 – Anglais

M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme S6 : Expression and repression in victorian gothic and contemporary speculative fiction

1. R.L. Stevenson, *Strange Case of Dr Jekyll and Mr Hyde* (1886)
2. Nouvelles et extraits: Washington Irving, Mary Shelley, R.L. Stevenson, Edgar Poe, Arthur Conan Doyle, Oscar Wilde, Bram Stoker, Herbert George Wells, Philip K. Dick, Stephen King.

UE4 Options

Littératures et cultures

Mme Lloze

En complément des cours d'Histoire littéraire de 1^{ère} et de 2^{ème} année, nous nous interrogerons sur la notion de « champ littéraire » et sur son fonctionnement, sur la question du canon et de la place, le plus souvent minorée, qu'occupent certaines écritures dans le domaine littéraire. On pourra travailler ainsi sur l'absence de nombre de grandes autrices trop souvent écartées des histoires littéraires, sur les littératures dites « francophones », sur le polar, la littérature de jeunesse... C'est donc au parcours de ces écritures « invisibles » (B. Mouralis), de ces « territoires de langue » (A. Djébar) partagée, de ces littératures également de « voleurs de langue », de ce français de « plein air » (C.-F. Ramuz) d'une extrême richesse en fait que nous consacrerons l'essentiel du cours.

(Textes fournis en dossier).

OU

Linguistique

Mme Laferrière

Analyse conversationnelle

Née du croisement de différentes disciplines, telles que la linguistique, la sociologie, la psychologie ou encore l'anthropologie, l'analyse conversationnelle se propose d'étudier les formes et enjeux des échanges verbaux. Adoptant cette perspective, il s'agira dans ce cours d'analyser des productions orales (ou représentées comme telles) de différentes natures : discours politiques, conversations romanesques ou encore dialogues théâtraux...

UE5 - Préprofessionnalisation

Option Préprofessionnalisation enseignement 1^{er} degré (PE)

Sage 36h et suivi de stage

Option Préprofessionnalisation enseignement 2nd degré (PCL)

Culture et Humanités Numériques

Stage 30h et suivi de stage

OU

Initiation à la Recherche (Séminaire spécifique du Master 2)

Séminaire spécifique du laboratoire ECLLA (Études sur le Contemporain en Littératures, Langues et Arts)

Responsables :

Morgane Kieffer (morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr) et Frédéric Martin-Achard (frederic.martin-achard@univ-st-etienne.fr)

Les imaginaires politiques de la littérature, des arts et de la critique aujourd'hui

La critique récente porte une attention remarquablement vive aux imaginaires et aux dimensions politiques dans la littérature et les arts contemporains. Dans ce contexte, ce séminaire voudrait proposer un panorama et un retour critique sur les différentes approches mobilisées pour cerner le rapport au politique de la littérature et des arts aujourd'hui. Il s'agit ainsi de proposer de nouvelles perspectives critiques, de nouvelles approches, peut-être, mais aussi et surtout de faire le point sur un imaginaire politique de la critique contemporaine, dans une perspective épistémologique et réflexive.

Depuis quelques années maintenant, on a pris l'habitude d'opposer écritures « engagées » (1945-1955) et écritures « impliquées » (1980-). Les premières se caractériseraient à la fois par un contexte socio-culturel de prestige de l'intellectuel et par des modalités d'écriture marquées par des accents totalisants. Les secondes auraient par contraste adopté un mode mineur d'écriture : subjectivation et forte conscience réflexive contre surplomb, au risque de la sourdine ou de l'effacement. Cette dernière catégorie suscite toutefois des débats parmi les spécialistes, et n'est pas appliquée avec autant d'évidence que la précédente : en effet, elle ne permet de rendre compte ni de la variété des formes ni de la complexité des modalités de la prise de parole politique en régime fictionnel. Par ailleurs, la notion d'engagement elle-même fait l'objet de relectures qui la défigent et incitent à effectuer un retour critique sur ces typologies. Il importe donc d'affiner les modes de saisie de cette reconfiguration du rapport de la littérature au politique.

Alors que l'art moderne s'était érigé en activité ou en champ autonome, l'art contemporain a d'abord cherché à se réinscrire dans le champ social et politique, notamment sur le mode de la subversion. Cet engagement sociétal et

politique connaîtrait, selon certains critiques et philosophes de l'art, une inflexion récente vers des problématiques écologiques ou des questions éthiques telles que la dénonciation d'inégalités liées au genre, à la classe, à la race ou à l'orientation sexuelle. La critique littéraire a connu, elle aussi, un « tournant éthique » dans sa conception du fait littéraire, infléchissant l'imaginaire de la représentation notamment en termes pragmatiques – la littérature devenant un mode possible d'intervention sociale.

OU

Option FLE

Voir présentation ci-dessous

PPP3

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Voir semestre 5.

INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 30 heures. L'étudiant doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport. La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant.
- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 30 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

Option licence FLE (semestres 5 et 6)
--

Elle s'adresse aux étudiant-e-s de licence de Langues Vivantes et de lettres et peut s'intégrer dans leur 3^e année de licence, **semestres 5 et 6**.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique des langues* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe* » au semestre 6.

SEMESTRE 5					
	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE1					
Histoire de la didactique des langues		24		2	1
UE2					
Apprentissage d'une langue nouvelle		24		2	1
UE3					
Approche linguistique du FLE : phonétique et phonologie		24		2	1
SEMESTRE 6					
	CM	TD	TP	ECTS	COEFF.
UE4					
Actualité de la didactique des langues		24		3	1
UE5					
Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe		24		3	1

Semestre 5

UE 1 – *Histoire de la didactique des langues jusqu'aux années 1970*

Céline Jeannot Pietroy, 24h (1 groupe)

Objectifs

– Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.

- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l’histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d’enseignement / apprentissage d’une langue nouvelle.

Contenu

- **Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.**
- **Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.**

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

L’étudiant-e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.
- rédaction d’une synthèse du « journal de bord » portant sur l’expérience d’apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

Bibliographie

- BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L’Harmattan, Coll. Cent mots pour.
- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d’apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSON R., 1980, *D’hier à aujourd’hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l’enseignement des langues : 5000 ans d’histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l’enseignement des langues*, Paris, CLE international.

UE 2 – Apprentissage d’une langue nouvelle : arménien - arabe dialectal

24h (2 groupes)

Objectifs

- Se confronter à l’apprentissage d’une langue lointaine et nouvelle pour l’étudiant-e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d’apprentissage et sur les stratégies d’enseignement mobilisées par l’enseignant-e.

Contenu

- Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

Méthodologie

Les cours seront principalement centrés sur l’oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

Évaluation

- Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d’examen bloqué).

UE 3 – Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie

Grace Ranchon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- **Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la**

phonologie.

- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.

Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Eléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Eléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Eléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

Evaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française* (I, II), Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».
- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».
- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Arman Colin.
- MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
- PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
- VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

Semestre 6**UE 4 – Actualité de la didactique des langues**

Céline Jeannot Pietroy, Silvia Aulagnon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.

– Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
 BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communic-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
 Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
 Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
 PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
 PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
 ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Editions Orphys.
 VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Eduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes francophones : démarches et outils*, Français et société, n°30, EME Editions.

UE 5 – Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe

Céline Jeannot Pietroy, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Connaître la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

Contenus

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.
 DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.
 GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.
 LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.
 MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.
 RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

**POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER
MASTERS
MENTION LETTRES, PARCOURS LETTRES MODERNES
MENTION MEEF, PARCOURS LETTRES MODERNES**

**☞ VOIR LE LIVRET MASTER MENTION « LETTRES » ET « MEEF
LETTRES »**

Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;

Responsable : Pierre MANEN (✉ pierremanen@aol.com).

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Yves CLAVARON (✉ yves.clavaron@univ-st-etienne.fr).

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres et Arts** » ;

Responsable : Christelle Bahier-Porte (✉ christelle.porte@univ-st-etienne.fr).

Fiche de formation : https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf

Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiants résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales**, appliquées notamment aux littératures francophones.
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités.
- c) L'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Responsable : Stéphane Gougelmann (✉ stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr).

Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

Voir les pages du master MRT: <http://tinyurl.com/mrtujm21>

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiants sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiants peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant est accueilli par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Département de la Loire, si les parents de l'étudiant résident dans la Loire.

Postes pour l'année 2019-2020

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
	Murcie	2	
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes	3	Italien, français
	Naples	2	
	Salerne	1	
8. Lettonie	Riga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice	1	Polonais, français, anglais
	Varsovie	1	
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
	Bucarest	1	
13. Turquie	Ankara ?	1	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en/>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/> et Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/>

II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une

bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **décembre**. Surveillez le panneau d'affichage.

Règlement Intérieur du Département de Lettres UFR ALL Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

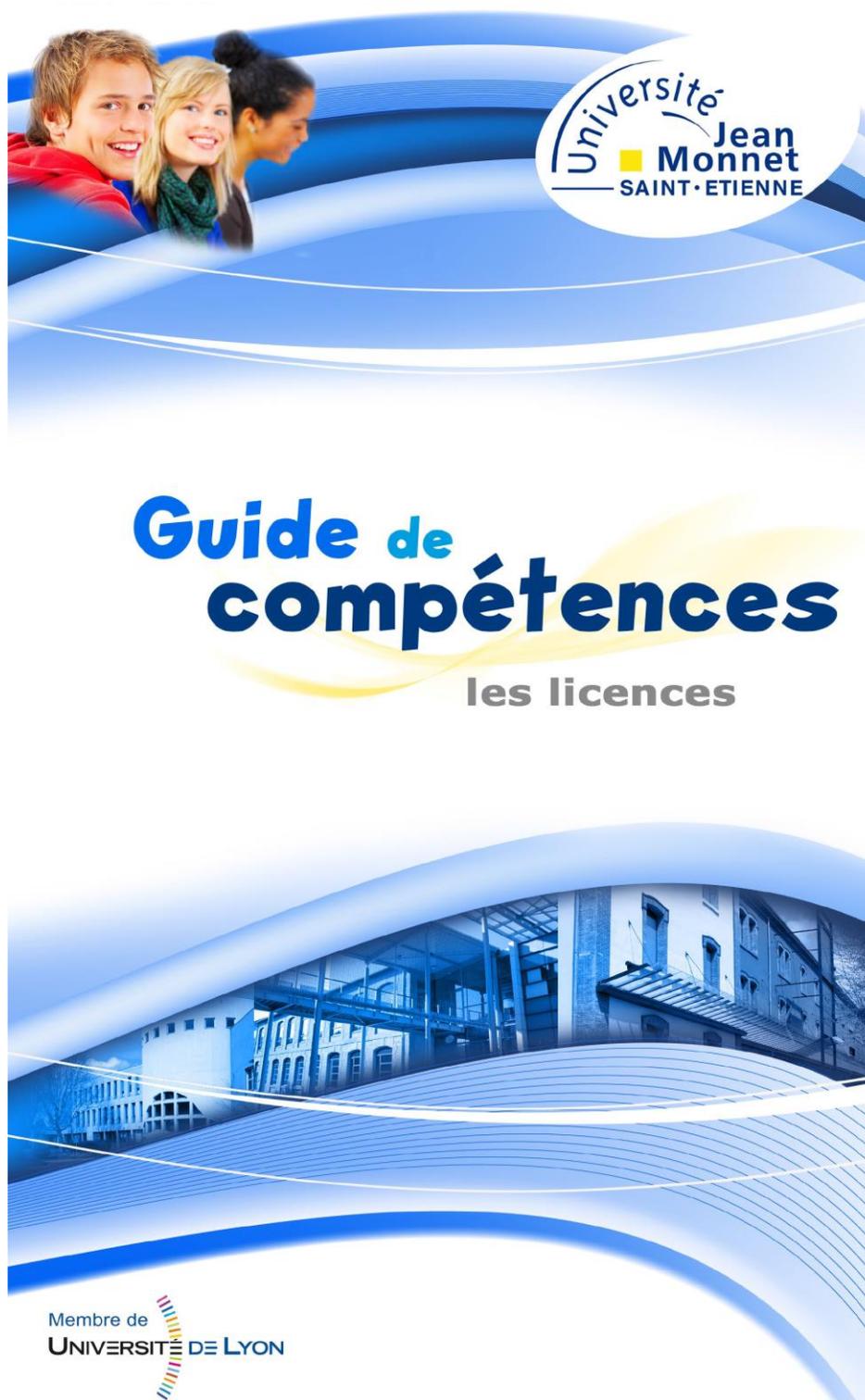
Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96



Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

☞ <http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

Le catalogue [BRISE-ES](https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr) (<https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr>) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1^{er} étage,
- Arts lettres langues : 1^{er} étage,
- Musiques et images : 1^{er} étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1^{er} étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](#) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez sur



En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez bu.numerique@univ-st-etienne.fr

ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

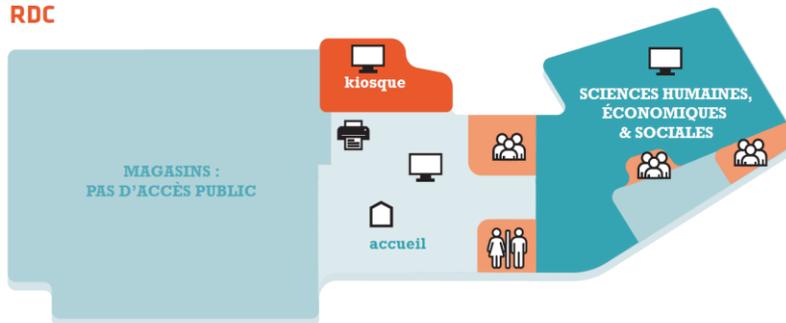
ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout étudiant peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Pour plus d'information contactez bu.infodoc@univ-st-etienne.fr

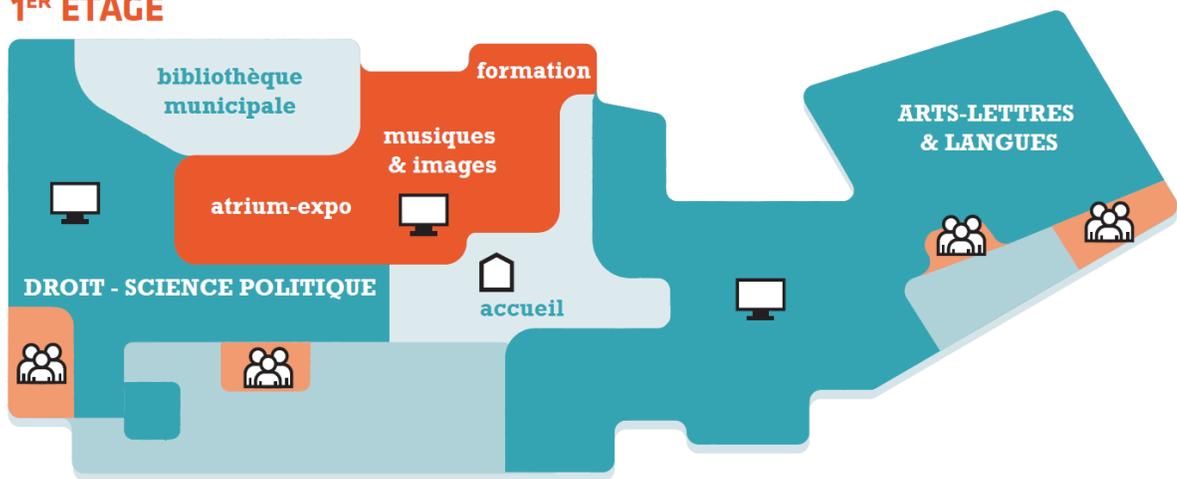
PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert (pauline.grebert@univ-st-etienne.fr), bureau situé en secteur Droit.

RDC



1^{ER} ÉTAGE



LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



MyUJM

[Communiquer](#)
 [Outils pédagogiques](#)
 [Services administratifs](#)
 [Bibliothèques](#)
 [Assistance](#)
 [Documents administratifs](#)

🖥️ : www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Caroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI



(réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

🖥️ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

🖥️ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature française, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, architecture, régionalisme, Antiquité, droit, économie, éducation, sciences... ?

Des **catalogues** peuvent vous être **remis sur simple demande au service** ou sont à **télécharger** sur le site Internet. Pour connaître les dernières publications des publications de l'Université de Saint-Étienne (PUSE) :
 <http://publications.univ-st-etienne.fr>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

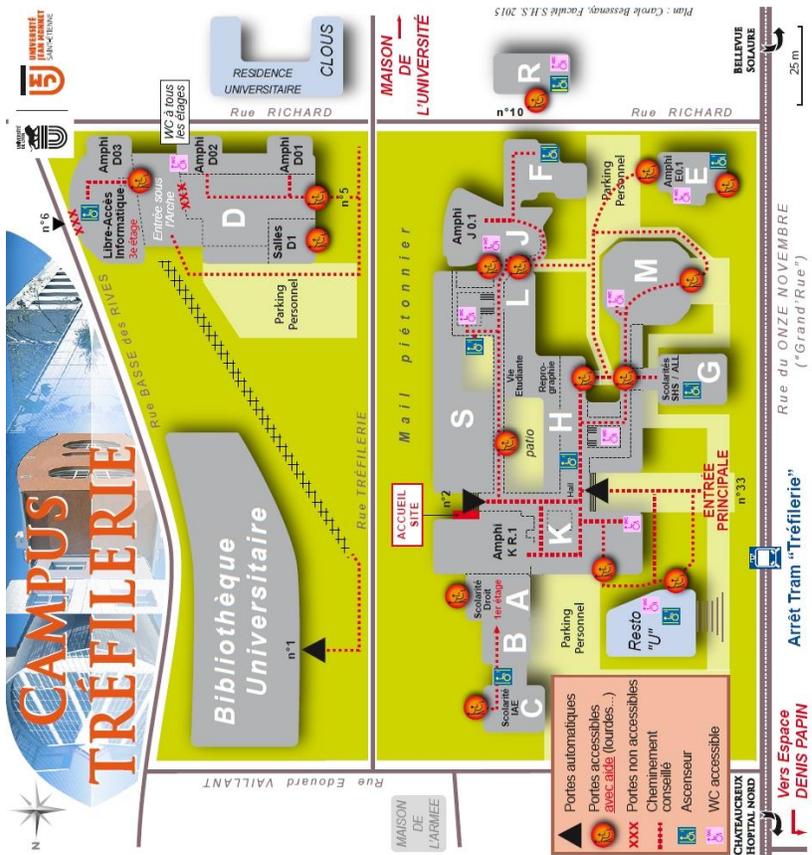
 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Heures d'ouverture au public : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin

SAINT-ÉTIENNE : campus Tréfilerie et Denis PAPIN



LYON : campus Berges du Rhône (bâtiments)

